

Résolution adoptée
Séance plénière du 9 mai 2023

Crise du secteur culturel : l'urgence d'agir

Déclaration du groupe Artisanat et Professions libérales

Alors que certains secteurs peinent encore à se relever des effets de la crise sanitaire, c'est le champ entier de la culture qui est confronté à une multitude de difficultés que la résolution met en lumière :

- La baisse des financements en provenance des collectivités locales, de plus en plus contraintes sur leurs budgets ;
- La hausse des coûts énergétiques qui impacte les capacités d'investissement et les horaires d'ouvertures des établissements ;
- La transformation des pratiques culturelles, à travers l'usage du numérique, conduisant à la baisse de fréquentation de certains lieux.

Autant de facteurs qui laissent entrevoir le risque d'un appauvrissement de la création culturelle et de son offre. Nous partageons l'inquiétude portée par la résolution à ce sujet.

Le maintien d'une offre culturelle diverse et dynamique est un vecteur essentiel à la vitalité des territoires, mais aussi au bien-être, à l'émancipation et l'ouverture d'esprit des citoyens.

Et dans le contexte actuel de peurs, de pessimisme et de repli sur soi, la culture mérite plus que jamais d'être réinvestie et promue, tout en renforçant la lutte contre les barrières sociales d'accès à la découverte et à la pratique culturelle.

Dans le champ qui est le nôtre, nous voulons souligner le rôle des artisans d'art, dont l'activité s'inscrit souvent en lien étroit avec le patrimoine architectural ou culturel local.

Ce secteur souffre de l'explosion du coût des matériaux et de l'énergie, mais aussi d'un déficit de notoriété auprès des jeunes, avec le risque d'une extinction des savoirs faire.

Son soutien comme la valorisation de ses métiers devraient donc faire partie d'une relance de la politique culturelle que la résolution appelle de ses vœux.

Le groupe Artisanat et Professions libérales a voté cette résolution.